AGO 2025 UMEP GUADELOUPE

MERCREDI 14 OCTOBRE 2026

Rapport moral du Président pour l'année 2025

Mesdames, Messieurs, Chères et Chers membres de l'UMEP, chers amis, soyez tous les bienvenus à notre Assemblée Générale appelée à statuer sur notre activité et notre gestion de l'année 2025.

Monsieur ou Madame représentant de Madame le Maire de la ville de Baie Mahault,
Monsieur ou Madame représentant de Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre,
Monsieur ou Madame représentant de Monsieur le Président de CAP EXCELLENCE,
Monsieur Camille PELAGE Élu et Président de la Commission Economie Bleue Région Guadeloupe
Monsieur le Directeur de la Mer, Monsieur Edouard WEBER,
Monsieur Sammy PONTOGARIA, Président du Directoire du GPMG (GUADELOUPE PORT CARAÏBE),
Monsieur Jacques FAYEL, élu de la CCI IG,
Madame Marie-Laure CIPRIN, la Présidente du CLUSTER MARITIME GUADELOUPE,
Monsieur le Président du Syndicat des Transitaires et Commissionnaires en Douane de la Guadeloupe.
Madame la Présidente de l'Union des Entreprises de Manutention
Monsieur le représentant de l'UDE-MEDEF Guadeloupe
Monsieur le Président de l'Association des Agents Consignataires de Navires,
Monsieur Olivier FOUQUE, Directeur Général des Douanes de l'Archipel de la Guadeloupe
Monsieur Arnaud GUILLORÉ, Directeur Général de la SOCIETE DES CIMENTS ANTILLAIS,
Madame Michèle MONTANTIN, Présidente sénior et Conseillère du Président,
Monsieur Gérard PETRELLUZZI et Monsieur Vance SAINGOLET chacun d'eux étant Présidents séniors de l'UMEP,
Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,
Chères et chers membres de l'UMEP,
Chers invités, Mr Fabrice BERTHELOT qui représente Mr Bruno BERTHELOT, Mr Dominique CHAUVET, Président de l'UNION MARITIME ET PORTUAIRE de la Martinique, les auditeurs du groupe CMA-CGM en Guadeloupe pour des missions internes dans l'agence CMA-CGM de Guadeloupe

Les membres du Conseil d'Administration et moi, sommes sincèrement ravis de vous accueillir dans cette salle et de vous réunir en présentiel une nouvelle fois pour une Assemblée Générale de notre Union appelée à statuer sur notre activité et notre gestion de l'année 2025.

Nous avons quelques personnes absentes dont certaines se sont excusées.

Nous vous rappelons ce que représente actuellement l'UMEP :

Les membres sont au nombre de 30 et l'UMEP souhaite sincèrement compter prochainement le syndicat ou l'association ou la fédération ou le groupement des transporteurs routiers de TC qui sont aussi des acteurs de notre port.

Nous comptons quatre membres de droit qui sont les organisations professionnelles AACN, SCDTG, l'UEM et l'UDE-MEDEF Guadeloupe.

L'assemblée des membres compte également deux personnalités qualifiées qui sont le GRAND PORT MARITIME de Guadeloupe et la CCIIG.

Enfin les entreprises dont les activités sont liées à la plate-forme portuaire et aux activités de transports maritimes, à la logistique...à savoir : ALBIOMA, ATRAM ANTILLES, CAMARSHIP, CARGO SERVICES, CEI.BA, CMA-CGM, EXPRESS DES ILES, GARDEL SILO JARRY, GMA, GÉODIS WILSON France, GUADELOUPE YACHT CONCIERGE, MAERSK ANTILLES, MARFRET, PILOTAGE LAMANAGE, PETRELLUZZI SURVEY, PETTRELLUZZI TRANSIT, SARA, SGCM, SIFA, SOCIETE DES CIMENTS ANTILLAIS, SOGETRA, SOMACOTRA et TRANSCARAIBES.

Je me permets de rappeler ici et ci-dessous l'objet statutaire de notre association loi 1901 qui œuvre pour la communauté portuaire aux côtés du GPMG

UNION MARITIME ET PORTUAIRE GUADELOUPE

STATUTS
MODIFIES ET ADOPTES LE 9 JUIN 2016
Lors de L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINIAIRE DE L'UMEP

TITRE PREMIER

FORME – OBJET – DENOMINATION – SIEGE – DUREE

Art. 1er – FORME

Il est constitué entre les professionnels des ports de Guadeloupe - (Agents maritimes-Armateurs - Assureurs Maritimes - Commissionnaires en Douane - Consignataires - Courtiers Maritimes - Manutentionnaires - Pilotage - Remorquage - Lamanage - Loueurs de bateaux - Transitaires -), les sociétés ou coopératives exploitant de stockage, les importateurs, exportateurs, les industriels, et, plus généralement, les entreprises utilisant directement les services des ports de Guadeloupe, une association déclarée et régie par la loi du 1er Juillet 1901,

Art. 2 – OBJET. L'association a pour objet :

- de provoquer ou solliciter toutes mesures utiles à la défense de l'intérêt général,

- de mener toutes actions nécessaires dans les champs d'intervention suivants : Ports de commerce, Ports de plaisance, Ports de croisière, Tarifs, Transports des passagers et des marchandises, moyens de communication informatique, sécurité, aménagement et environnement,

- de prendre toutes mesures de nature à conserver et développer le trafic des ports de Guadeloupe et d'en assurer la promotion commerciale,

- dans cet objectif, de rechercher et étudier les améliorations de toutes natures susceptibles de favoriser le traitement des trafics dans les meilleures conditions techniques et de coût,

- de participer à l'étude de toutes les questions sociales intéressant la main d'œuvre du Port et à leur mise en application,

- d'apporter à ses membres l'assistance nécessaire du point de vue administratif ou technique et toute recommandation pour l'exercice de leurs fonctions ou de leurs mandats,

- de gérer pour le compte de ses membres les fonds qui leur sont communs, mettre en œuvre pour cela les compétences, les équipements et matériels nécessaires,

- d'assurer avec l'Etat, les Ports, les Chambres Consulaires, l'Administration des Douanes, les collectivités locales, et en règle générale, avec toute autre administration et/ou Association, un contact permanent en vue de faire connaître et de recevoir toute information de nature à lui permettre d'atteindre les buts qu'elle s'est donnée. Si besoin est, de mener toute négociation pour y parvenir,

- d'une façon générale, de connaître, de défendre ou de combattre toute question mettant en cause les ports de la Guadeloupe, leur compétitivité et leur avenir,

- en revanche l'UNION MARITIME ET PORTUAIRE – GUADELOUPE s'interdit toute ingérence dans les questions étrangères à son programme et spécialement celles qui ont trait à la politique, ainsi que de signer en nom et place des Syndicats professionnels tous accords ou conventions, sans mandat spécifique à cet effet.

-1- 35

Pour ma part, je salue tous nos membres et nos invités qui ont fait preuve de résilience, d'agilité et d'adaptation car nous sommes tous dans un monde qui bouge et qui est sans cesse en mouvement.

Avant de poursuivre, je voudrais savoir que nous fassions ensemble une minute de silence en respect et en considération à :

- Mr Philippe PÉTRELLUZZI qui a beaucoup œuvré pour que disons ainsi, les choses se passent au mieux sur les terminaux dans l'intérêt général de la Guadeloupe avec entre autres, un accès sécurisé au pont des bateaux vraquiers au quai 9 Jarry.
- Mr Philippe YSNEL, ancien président de l'UMEP Guyane qui a été l'un des visionnaires en insistant pour créer une Commission Outre-Mer au sein de l'UMPF avec 1 siège permanent à son CA.

Aujourd'hui, ce siège est tenu par Mr Philippe LELEU, Président de l'Union Interprofessionnelle de la Réunion. La commission OM de l'UMPF regroupe la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion, Mayotte, la Nouvelle Calédonie

Je souhaiterais intervenir ici plutôt courte et je vous inviterai à lire mon rapport moral ainsi que le rapport d'activité 2025 du secrétaire sur le site de l'UMEP. Cela pour laisser un maximum de temps aux échanges fructueux et questions aux uns et autres et pas qu'à Mr Sammy PONTOGARIA à cette AGO. En revanche, nous tenons à présenter à commenter le tableau financier 2025 et le prévisionnel 2026 pour avoir vos retours.

De plus en plus, la Sûreté Portuaire, la Transparence, les précautions communautaires pour écarter tout Narco Trafic de Notre Région, la Réglementation, la Sécurité, la Rapidité et la Performance, la baisse attendue des frais d'approche, la Politesse, l'Accueil, l'Ecoute attentive des acteurs et des utilisateurs des services du port, des réponses intéressantes dans la mesure du possible à donner assez rapidement par respect mutuel,... et la Transition écologique sont des priorités et des sujets indissociables pour sauver notre planète, un enjeu national pour devenir moins dépendant et la laisser un héritage à continuer à enrichir à nos générations futures. Les ports doivent s'adapter, le GPMG est dans la course avec l'UMEP à ses côtés.

Ici et là, il est dit Economie bleue et Economie verte qui sont certes, les chemins de l'avenir en créant potentiellement de nouveaux emplois demain.

Pour l'instant, nous sommes dans la réalisation des pré-requis et certaines compagnies rentrent déjà dans le concret. Dans certains ports, il y a des évolutions et dans quelques instants, nous en saurons plus avec le GPMG qui vit plus de 50 ans d'existence au service de la Guadeloupe dont plus de 10 années en tant que Grand Port, bel exemple pour la Guadeloupe, la France et la Caraïbe.

1 – La vision de notre port avec le Hub Antilles

Avec le GPMG et les pilotes, nous nous penchons sur les accès sécurisés aux postes d'accostage des gros navires qui sont prévus pour que tout se passe pour le mieux sur le plan environnemental et sur le plan financier en cette période délicate.

L'activité soutage est en recul pour éviter d'employer le mot cessation mais nous savons que les armateurs apprécient la large plage d'ouverture des horaires des services du GPMG qui font que la Guadeloupe est et reste attrayante.

Nous attendons une période dynamique pour la croisière car cette partie du monde est tout de même calme, le chapelet d'îles est resserré et les traversées inter-îles se font de nuit avec l'arrivée matinale à un poste d'amarrage.

Ensemble, la Guadeloupe et la Martinique ont à travailler semble de tout bord pour réussir ce projet ralliant les lignes nouvelles régulières Europe, Antilles Françaises et Amérique avec des navires propres.

Une écoute particulière des services du GPMG qui prend le temps de demander au CA de l'UMEP et de recueillir les besoins entrevus en investissements ou en travaux à prévoir pour le maintien ou le développement de nos places portuaires dans les plans stratégiques.

2 – Situation sociale sur le port

Nous sommes fragiles avec un équilibre fragile où selon moi, s'opposer ou lutter mène dans bien des cas à des séances de travail au final rassemblant les protagonistes qui finissent après quelques échanges verbaux vifs ou non par devenir amis, donc autant aller directement à celles-ci et éviter de perdre du temps dès lors que certains risques sont portés à notre attention et dans l'attente de l'intervention de l'UMEP pour fédérer, rassembler, se faire comprendre et décider ensemble d'un plan d'avancement communautaire.

Facile et rapide à détruire avec long, compliqué et lent à reconstruire ... et ce valable dans tout ce qui nous entoure !

Nous continuerons à œuvrer aux côtés du GPMG pour étudier au besoin, la cause des Pêcheurs et celle d'autres.

Nous poursuivons nos efforts pour une paix juste et durable chez nos manutentionnaires, leurs salariés, celles et ceux du GIE, les transporteurs routiers et leurs chauffeurs des camions, les ACVS pour réglementer et sécuriser l'accès aux différents terminaux, ...

3 – UMEP et communication

De l'UMPF (Mr Francis GRIMEAU, Président) et Mr Philippe LELEU (Président de l'UMIR Réunion et Président de la Commission Outre-Mer au CA de l'UMPF c-à-d représentant des UMEP des régions ultrapériphériques (Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte, Nouvelle Calédonie) au CA de l'UMEP, nous avons à expliquer à nos parlementaires de bien vouloir répondre favorablement aux invitations lancées par l'UMPF à des rencontres maritimes et portuaires au Sénat :

M.	Christian	Baptiste	christian.baptiste@assemblee-nationale.fr
M.	Elie	Califer	elie.califer@assemblee-nationale.fr
M.	Olivier	Serva	olivier.serva@assemblee-nationale.fr
M.	Max	Mathiasin	max.mathiasin@assemblee-nationale.fr
M.	Victorin	Lurel	v.lurel@senat.fr
Mme	Solanges	Nadille	s.nadille@senat.fr
M.	Dominique	Théophile	d.theophile@senat.fr



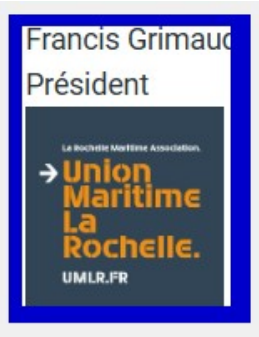



4 – Conseil Maritime Ultramarin Bassin Antilles (CMUBA)



TRÈS IMPORTANT : le CMUBA est un outil stratégique visant à mieux gérer les espaces maritimes dont la France dispose. Nous faisons l'effort d'y être, c'est intéressant, çà prend du temps et nous y allons. Grosse modo, il y a deux réunions par an ponctuées de séances présentielles et/ou distancielles désignées
Atelier avec des n° assortis de questionnaires et de comptes-rendus amendables sous délai partagé.

5 – UMPF







L'UMPF envoie régulièrement leur **VEILLE POLITIQUE & PARLEMENTAIRE** : nous avons de quoi être à jour. L'UMPF a édité son manifeste pour les ports de l'UMPF qui a été présenté et commenté aux candidats.

Nous sommes et suivons les CA UMPF en ayant soin qu'une personne au moins de l'UMEP y participe.

Nous vous annonçons la publication du décret modernisant la gouvernance des Grands Ports Maritimes, fruit d'un travail conjoint de l'UMPF et de l'Union des Ports de France (UPF).

Il s'agit d'une réelle avancée pour notre écosystème puisque ce texte instaure un dialogue régulier entre les Conseils de Développement et les Conseils de Surveillance de tous les GPM.

Concrètement, deux fois par an, le président du CD et deux représentants désignés, issus des collèges 1 & 4, seront invités à une séquence d'échange inscrite à l'ordre du jour des CS, avec des échanges préparés en amont pour permettre des réponses formalisées et un suivi des sujets abordés.

C'est une reconnaissance concrète de la place de l'entrepreneuriat portuaire dans les réflexions stratégiques de nos ports, et le résultat direct de notre mobilisation collective aux côtés de l'UPF. Nous tenons à vous en remercier, car cette avancée n'aurait pas été possible sans votre implication et celle des fédérations nationales.

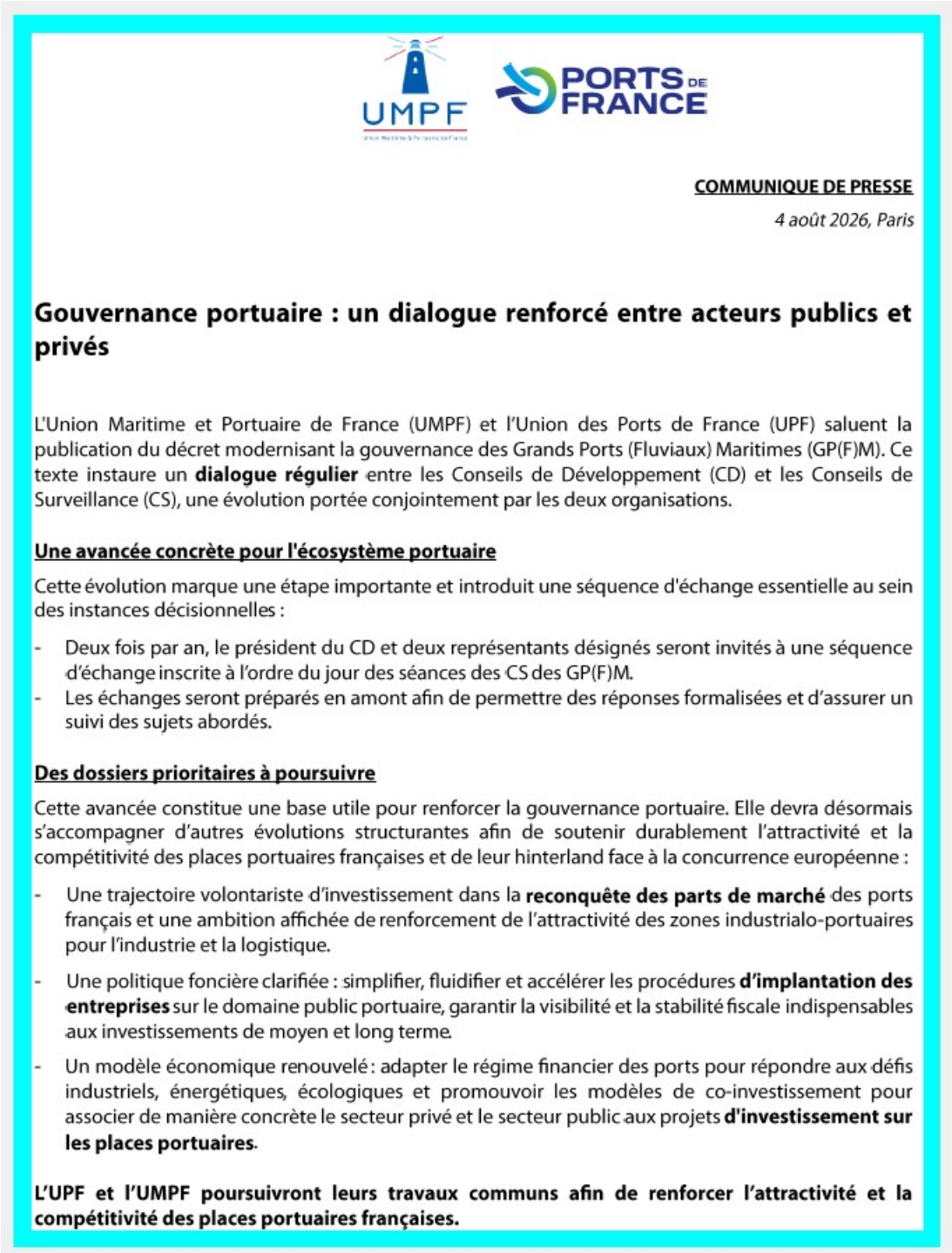

UMPF

PORTS DE FRANCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

4 août 2026, Paris

Gouvernance portuaire : un dialogue renforcé entre acteurs publics et privés

L'Union Maritime et Portuaire de France (UMPF) et l'Union des Ports de France (UPF) saluent la publication du décret modernisant la gouvernance des Grands Ports (Fluviaux) Maritimes (GP(F)M). Ce texte instaure un **dialogue régulier** entre les Conseils de Développement (CD) et les Conseils de Surveillance (CS), une évolution portée conjointement par les deux organisations.

Une avancée concrète pour l'écosystème portuaire

Cette évolution marque une étape importante et introduit une séquence d'échange essentielle au sein des instances décisionnelles :

- Deux fois par an, le président du CD et deux représentants désignés seront invités à une séquence d'échange inscrite à l'ordre du jour des séances des CS des GP(F)M.
- Les échanges seront préparés en amont afin de permettre des réponses formalisées et d'assurer un suivi des sujets abordés.

Des dossiers prioritaires à poursuivre

Cette avancée constitue une base utile pour renforcer la gouvernance portuaire. Elle devra désormais s'accompagner d'autres évolutions structurantes afin de soutenir durablement l'attractivité et la compétitivité des places portuaires françaises et de leur hinterland face à la concurrence européenne :

- Une trajectoire volontariste d'investissement dans la **reconquête des parts de marché** des ports français et une ambition affichée de renforcement de l'attractivité des zones industrialo-portuaires pour l'industrie et la logistique.
- Une politique foncière clarifiée : simplifier, fluidifier et accélérer les procédures **d'implantation des entreprises** sur le domaine public portuaire, garantir la visibilité et la stabilité fiscale indispensables aux investissements de moyen et long terme.
- Un modèle économique renouvelé : adapter le régime financier des ports pour répondre aux défis industriels, énergétiques, écologiques et promouvoir les modèles de co-investissement pour associer de manière concrète le secteur privé et le secteur public aux projets **d'investissement sur les places portuaires**.

L'UPF et l'UMPF poursuivront leurs travaux communs afin de renforcer l'attractivité et la compétitivité des places portuaires françaises.



Pour Francis GRIMAUD – Président de l'UMPF, « *ce décret marque une avancée dans la reconnaissance de l'entrepreneuriat portuaire. Associer plus étroitement les acteurs privés aux réflexions stratégiques permet de construire des solutions plus agiles et en phase avec les réalités économiques des territoires. Aussi, les Présidents des Unions maritimes confirment leur engagement et leur disponibilité pour ces séances d'échanges.* »

Pour Sandrine GROULET – Présidente de l'UPF, « *ce décret, issu de la pratique de certaines places portuaires traduit une évolution nécessaire du fonctionnement de nos communautés, en renforçant le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes. Actifs stratégiques, piliers de la réindustrialisation post-fossile et des chaînes logistiques bas carbone, les ports sont et resteront des lieux de rencontre, de coopération et d'échanges.* »

À propos de l'UPF : L'Union des Ports de France représente plus de 50 ports de commerce et de pêche en métropole et en outre-mer. Leurs infrastructures voient transiter chaque année plus de 330 millions de tonnes de marchandises, plus de 20 millions de passagers internationaux et plus de 180 000 tonnes de produits de la mer.

Contact presse : Mélanie RONSSE - mronsse.communications@gmail.com – 06 79 41 74 40

À propos de l'UMPF : L'Union Maritime et Portuaire de France (UMPF) fédère seize unions maritimes et portuaires de métropole et d'Outre-mer, regroupant plus de 2 000 entreprises et 180 000 emplois directs.

Contact presse : Audrey DELBREILH – adelbreilh@umf.asso.fr – 06 76 66 53 71

L'UMPF a réussi à créer l'Union Maritime Et Portuaire en Martinique après avoir pris contact avec le Directeur Général du GPMLM et le Président du Cluster Martinique. Cette Union vise à renforcer les liens et augmenter la puissance regroupée des Unions de l'Outre-Mer.

Forte déjà de ses 16 Unions en attendant l'arrivée d'autres unions, l'UMPF et ses membres ont rédigé un manifeste « Présidentielles 2027 » à l'intention des candidats désignés pour cette élection.

6 – CSA

Caribbean Shipping Association Secretariat
4 Fourth Avenue, Newport West
Kingston, Jamaica
T: 876-922-3401-2

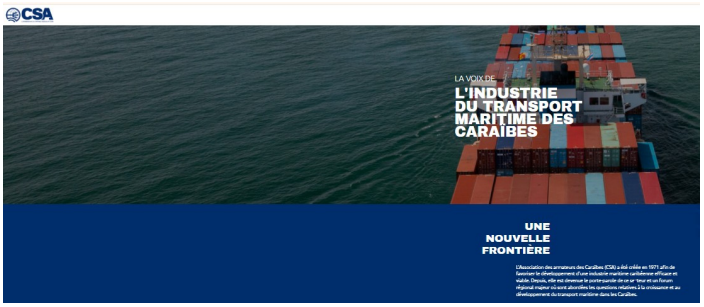



NOS DERNIERS ARTICLES

Actualités, couverture médiatique et autres réflexions

Voir tout ici





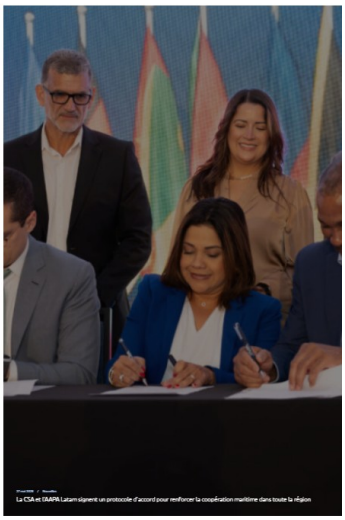



CARIPORTS II (2024–2027)

L'Association maritime des Caraïbes (CSA) est fière de servir de partenaire dans l' **initiative CARIPORTS**, menée par l'Autorité portuaire de la Guadeloupe (Grand Port Maritime de la Guadeloupe – GPMG) et soutenue dans le cadre du programme Interreg Caraïbes.

Membership Overview - Caribbean Shipping ...

Membership of the Caribbean Shipping Association. is divided into two (2) main categories - 'ORDINARY' and 'ASSOCIATE' Members. Ordinary Members. GROUP A:.

Aperçu IA

The Caribbean Shipping Association (CSA) has 12 national shipping associations and more than 100 individual member entities across the public and private maritime sectors. Caribbean Shipping Ass... +1

Membership Categories (Ordinary Members)

- **Group A:** Ships' agents, private stevedoring contractors, and national shipping associations.
- **Group B:** Port and terminal owners and operators.
- **Group C:** Shipowners and operators running regular services in the Caribbean for at least two years.
- **Group D:** Non-vessel operating common carriers (NVOCCs).
- **Associate Members:** Educational institutions, maritime authorities, and allied industry service providers. Caribbean Shipping Ass... +1

Affiliated National Shipping Associations

- Shipping Association of Jamaica
- Shipping Association of Puerto Rico
- Guadeloupe Union Maritime et Portuaire
- Shipping Association of St. Lucia
- Shipping Association of Barbados
- Shipping Association of The Dominican Republic
- Curaçao Maritime Association
- Cluster GAT Caraïbes
- Shipping Association of Guyana Caribbean Shipping Associ...

The 55th Annual General Meeting of the Caribbean Shipping Association – 13 Octobre 2025

En Mai 2022 entre deux élections politiques et avant la période des congés et avec la seule fenêtre de disponible pour la Présidente du CSA mais surtout dans une période fragile où les mesures barrières avaient été suspendues, nous avons réussi à organiser la manifestation qui s'est tenue à l'hôtel Arawak Beach Resort au Gosier.

The 56th Annual General Meeting of the Caribbean Shipping Association – Octobre 2026

Avec le GPMG aussi appelé GUADELOUPE Port Caraïbes ou Notre Port ou pour certains Le Grand Frère, nous souhaitons très fortement que l'équipe du GPMG, celle de CEI.BA avec Mme Sabine BAJAZET et Mme Davina ANGÈLE continuent de travailler ensemble et soient présentes à chaque CSA : en fait et oui, nous apprenons des pratiques à celles et ceux qui y sont et qui nous écoutent. Ce n'est pas pour rien que le GPMG est récompensé à chacune de ses participations. Nous sommes la vitrine de la France et la vitrine de l'Europe. De plus, nous regardons dans quelle mesure, il pourrait y avoir des connexions vidéos pour nos interventions en lieu et place de liaisons aériennes sont couteuses et longues. Nous devrons éviter la politique de la chaise vide.

Dons suite à passage de l'ouragan Melissa sur la Jamaïque

La délégation « Guadeloupe » était bien représentée et Guadeloupe Port Caraïbes (GPMG) y était, fort de son Directeur Général avec son équipe. CEI.BA représentée par Mme BAJAZET et l'équipe de Guadeloupe Port Caraïbes ont fait des présentations remarquées qui ont attiré l'attention du public.

Organisation collective et commune en cas d'évènement

La Caraïbe est dans une zone à forts risques (sécheresses, tsunamis, ouragans, séismes) : avec nos pays voisins, nous avons à continuer à nous organiser pour ne pas attendre que sur des secours venant de loin ou de très loin. Le Panama, le Venezuela, la Colombie sont des pays qui ont été touchés et nous devons y travailler.

7 – MISSION DE HAROPA PORT

Nous continuons à avoir des liens réguliers avec HAROPA et veillons à toute éventualité pour participer à leur rencontre ici en Guadeloupe.

8 – SENSIBILISATION AUX RISQUES DE CORRUPTION



Présentation de l'AFA

- **Rôle** : service à compétence nationale chargé de la prévention et de la détection de la corruption et des atteintes à la probité.
- **Tutelle** : placé auprès du ministère de la Justice et du ministère chargé du Budget.
- **Missions** : conseil aux acteurs publics/économiques et contrôle des dispositifs de conformité

En accord avec le bureau, nous avons fait le retour sur la proposition de compte-rendu d'audit qui nous été soumise. En tout cas, nous remercions ici une nouvelle fois le Président du directoire, M. Jean-Pierre CHALUS qui a sollicité l'UMEP pour participer à l'Audit des Ports et Aéroports de Martinique et de Guadeloupe.

9 – PERSPECTIVES 2026

- Nous avons en projection d'arriver avant fin Juin 2027 à définir une façon commune travaillée, sécurisée, fiable, durable et rentable de travailler sur le terminal à conteneurs du GPMG à Jarry avec les transporteurs routiers et AREMA.
- Avec les services du GPMG, nous devons continuer à être présents dans la zone et plus précisément dans la Caraïbe pour adapter et proposer des solutions techniques pour favoriser l'essor et les échanges.
- Aux côtés de l'UMPF et forte de sa Commission Outre-Mer, nous poursuivrons l'improvisation et adaptation des dispositions réglementaires.
- Avec les services de l'Etat, ceux du GPMG, les acteurs de notre port et toutes les personnes volontaires, nous bâtirons un port sûr, modèle pour l'avenir et restant attrayant pour les compagnies maritimes !

10 – INVITATIONS AUX ECHANGES CORDIAUX

D'autres sujets de préoccupations existent, aussi, je compte et nous comptons sur chacun d'entre vous pour les faire remonter jusqu'à nous pour les faire entrer dans le cadre de nos activités.

Je demanderai au Président du directoire du GPMG de bien vouloir s'exprimer sur l'actualité portuaire et de bien vouloir nous faire part des avancées du projet stratégique du port, comme il est de tradition ainsi que des travaux entrepris et à accomplir, à court moyen et long terme pour permettre à notre communauté portuaire d'anticiper et de disposer d'un port à même de répondre aux opportunités qui sont les nôtres.

Nous apprécierons que la Direction des Douanes nous fassent part des retours et des éventuels projets de l'administration à venir avec la dématérialisation qui remplace petit à petit les formalités papiers.

Ensuite, je souhaiterai que la direction de l'agence CMA-CGM de Guadeloupe dise quelques mots sur les activités d'AREMA et d'OPERA ainsi que sur les projets des nouvelles lignes maritimes et leurs dessertes.

Puis, je voudrais bien que l'un des transporteurs routiers invité et parmi nous présente leurs inquiétudes, leurs soucis et leurs besoins en ce qui concerne le chargement des conteneurs pleins et le retour des conteneurs vidés.

Le Président de l'UMEP Martinique a fait le déplacement à mon invitation et pour ce projet collectif de HUB Antilles, il nous fera partager sa vision des choses et ce à faire ensemble que vue de l'extérieur, nos iles se voient ensemble et se distinguent pour une coopétition unie même s'il y a une connotation de concurrence entre elles pour que ces 2 ports montent en gamme et en compétence.

Enfin pour garder la bonne sérénité et un climat apaisé, les questions diverses seront notées et/ou remontées : leurs réponses pourraient se faire dans cette réunion ou alors, elles seront transmises par mail après cette AGO.

11 – REMERCIEMENTS

Je vous remercie vivement de votre attention

Louis-Joseph NÉDAN

Président de l'UMEP Guadeloupe